

Image not found or type unknown



Citoyennete et nationalite francaise

Par **ridha_old**, le **08/07/2007** à **19:16**

bonjour et merci de votre aide
je suis né en France en 1966 et vécu jusqu'en 1982 avant d'être retourné contre ma volonté en Tunisie par mes parents. Ma question est la suivante :
- est-ce que je peux obtenir la citoyenneté et nationalité Française ? si oui comment faire la procédure ? est-ce que je peux faire la demande sans avoir à venir en France ?
- j'ai en ma possession l'acte de naissance l'original
Dans l'attente de vous lire
sincères salutations